

Cadres INF S

Bulletin périodique de l'Ugict-Cgt – N° 640 – 9 juin 2008

● Éditorial

Crise économique : des repères pour notre action revendicative

*Crise financière, crise économique...
Nous avons besoin de repères pour
intégrer ces problématiques dans notre
activité revendicative. Le débat entre
plusieurs économistes, syndiqués à
l'Ugict-cgt, dont Cadres-Infos se fait
l'écho est riche en enseignements.
Il nous confirme que nous avons
besoin de démythifier les questions
économiques, car elles résultent de
choix politiques et idéologiques.
Les questions de partage du pouvoir,
de création et de partage des richesses
sont en cause derrière les transferts
de charges gigantesques qui se mettent
en place ou l'explosion des inégalités
patrimoniales. Notre action pour
revaloriser le travail, pour la
reconnaissance des qualifications,
pour un mode de management
alternatif comme pour des normes
sociales et fiscales au plan
international n'en est que confortée.*

Marie-José Kotlicki
Secrétaire Générale de l'Ugict-CGT

Rencontres d'Options

Mardi 10 juin 2008

9 h - 16 h 30

CHANGEMENT DE LIEU

Espace Robespierre
2 rue Robespierre
94200 IVRY-SUR-SEINE
(Métro : Mairie d'Ivry, ligne 7)

Autour du thème :

Construire un mode de management alternatif

Deux tables rondes/débats

matin : sur la santé au travail ;

après-midi : sur l'évaluation, la responsabilité
sociale des cadres et techniciens
et la finalité du travail.

● **ÉDITO**

*Crise économique :
des repères pour notre
action revendicative*

● **DOSSIER : CONSEIL NATIONAL**

*Trois économistes analysent
la crise*

Questions et débats

Trois économistes analysent la crise

Au cours du dernier Conseil national, des 15 et 16 mai, une demie journée a été consacrée à la crise économique et la financiarisation. Après les interventions de Nasser Mansouri de la confédération CGT, de Liem Hoang Ngoc, maître de conférences à Paris et Jean-Marie Monnier, professeur à Paris I, un débat s'est ouvert riche et pertinent. Un questionnement indispensable sur l'économie.

●
*Tout se passe
comme si on
demandait aux
salariés de payer
pour pouvoir
travailler.*

Nasser Mansouri,
(Économiste à la Confédération CGT,
membre du Conseil Économique
et Social).

La crise de rentabilité du capital

La crise des subprimes résulte de l'attribution de prêts, par les sociétés de crédits américaines, à des familles incapables d'assurer les remboursements. Elles comptaient ainsi récupérer, à bon compte, un patrimoine dont la valeur ne devait cesser de croître. Cet épisode, dramatique pour des milliers de familles américaines, témoigne de la crise de rentabilité du capital. Aujourd'hui, le capital suraccumulé n'assure plus de profits suffisants dans la sphère productive et cherche la rentabilité, exigée par les actionnaires, dans la sphère financière.

Pour les entreprises, le processus se traduit par un accroissement de la pression sur la productivité et sur les salaires, de plus en plus sous-évalués pour des emplois toujours plus qualifiés. Les jeunes salariés assistent ainsi au déclassement de leurs diplômes. Les entreprises profitent également des fortes mutations technologiques actuelles pour délaisser la formation, les investissements dans la recherche-développement et l'innovation. Deux

domaines qui concernent l'ensemble des salariés. Tout se passe comme si on demandait aux salariés de payer pour pouvoir travailler.

Les choix des politiques économiques, sous la pression de l'idéologie libérale, abondent dans ce sens, transformant les investissements publics en facteur d'ajustement des finances (éducation, santé, recherche...). Une tendance soutenue par les exonérations des cotisations sociales qui privent l'État d'une partie de ses ressources. Ainsi, en 2005, les pouvoirs publics ont fait cadeau de près de 65 milliards d'euros aux entreprises, au nom de la sauvegarde de l'emploi. Les entreprises n'ont pas augmenté leurs investissements productifs (recherche, formation) et encore moins les salaires.

Comment sortir de cette méticuleuse régression orchestrée ? La solution tient dans la nécessaire (re)valorisation du travail qualifié, au sens large, notamment par la juste des salaires, l'accès à la formation et la croissance de l'investissement dans la recherche-développement.

La recherche d'un nouvel équilibre ne se fera pas sans une réflexion sur la finalité de l'activité économique : soit rentabiliser le capital, soit répondre à la

satisfaction des besoins sociaux économiques.

Pour peser sur le choix des politiques économiques, dans une économie mondialisée, l'approche franco-française ne suffit plus. Elle doit se situer à l'échelle internationale. Notre slogan « *Plein emploi solidaire, partout dans le monde* » se justifie ainsi.

La crise des subprimes n'est qu'une manifestation américaine d'une crise plus profonde, qui tient à la crise du capital, de la mondialisation et de la globalisation financière.

Liem Hoang Ngoc
(Maître de conférences à Paris I)

Financiarisation et économie de la connaissance, le double fétichisme de Lisbonne

Il nous appartient de mettre en cause deux nouveaux fétichismes issus de la stratégie de Lisbonne (Mars 2000, révisée en 2005) : celui de la financiarisation et celui de l'économie dite « *de la connaissance* ». D'après les conclusions du Conseil européen extraordinaire de Lisbonne, l'achèvement de l'ouverture à la concurrence doit inciter les entreprises à investir dans l'économie de l'innovation, l'économie de la connaissance. L'Eu-

rope deviendrait alors la zone de la plus forte croissance mondiale.

Mais la construction de cette nouvelle économie implique de favoriser la flexisécurité. Il s'agit, en réalité, de remettre en cause le contrat de travail et plus précisément le CDI. Les économistes libéraux veulent adapter le capital humain.

Le chômeur sera contraint d'accepter les «*offres valables*» disponibles, sous peine de se voir suspendre ou supprimer ses indemnités.

Un troisième aspect de la stratégie de Lisbonne concerne le taux d'emploi et donc les retraites. L'objectif est de ne pas peser sur le coût du travail des entreprises alors que le problème des retraites pourrait être réglé par une petite augmentation des cotisations patronales, d'autant que le taux de fécondité est remonté au-dessus de 2. Un taux de croissance de 3 %, résoudre l'équation. Le gouvernement a choisi de faire cotiser les travailleurs plus longtemps en sachant très bien qu'ils n'atteindront pas les 41 voire 42 annuités pour un taux plein. C'est une baisse, déguisée, du taux de remplacement.

Tout cela relève du fétichisme. Aujourd'hui, on compte 400 000 emplois vacants, selon INSEE, essentiellement dans la restauration, le bâtiment et le service à la personne. Nous sommes loin de l'économie de la connaissance. La refonte du droit du travail et la remise à plat du dispositif du chômage se font au nom de cette économie virtuelle de la connaissance. Il faut se rendre à l'évidence : les profits d'hier ne sont pas les investissements d'aujourd'hui et encore moins les emplois de demain. Le vrai problème est la panne d'investissements dans la zone Euro où la croissance reste la plus faible.

Le discours étayé par ce double fétichisme devient l'alibi d'un choix de société qui compte détruire le modèle hérité du compromis de 1945. On a décidé de tout sacrifier à l'idéologie et au nouveau dogmatisme. Ainsi, la poursuite de la stratégie de Lisbonne, appuyée sur des réformes structurelles, mais aussi sur un euro

surévalué et un pacte de stabilité européen à 3 % nous interdisent de mettre en oeuvre un pacte de relance à l'instar des Américains et des Anglais.

La stratégie de Lisbonne mène tout droit dans le mur.

L'État est-il paralysé par les caisses vides ? Les caisses ne sont pas vides et la France n'est pas en faillite. La prise en compte des actifs de l'État permet d'affirmer que chaque nouveau-né, aujourd'hui, naît avec une richesse nette de l'ordre de 11 000 euros. En revanche, dans notre pays l'épargne représente 15 % du PIB et ne finance pas les investissements productifs car les entreprises ne la mobilisent pas.

Le paquet fiscal a été financé par l'endettement de l'État. La dette se creuse là où elle aurait dû financer des dépenses porteuses d'avenir.

Jean-Marie Monnier
(Professeur à Paris I)

Les politiques financières et fiscales et la financiarisation

Depuis plus de dix ans certains économistes affirment que l'État détourne 50 % de la richesse produite. Et depuis dix ans, toutes les politiques économiques ont eu pour objectif de réduire la charge fiscale.

Le taux des prélèvements obligatoires est resté stable entre 1983 et 2000 : 43,4 % du PIB et, depuis 2000, il a augmenté de 2 points. (45 % PIB). En 1990, 90 % du financement de la Sécurité sociale était assuré par des cotisations sociales. Aujourd'hui, il l'est à 60 % dont 30 % par des impôts. Des réformes ont donc bien été mises en oeuvre. Elles favorisent les plus hauts revenus avec une diminution des taux de prélèvement : réduction de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), mise en place du bouclier fiscal de Raffarin à 60 %, puis à 50 %.

Qui sont les bénéficiaires des exonérations de cotisation sociales ? Les bénéficiaires ne sont pas les entreprises soumises à la concurrence extérieure, mais les services, le bâtiment, la restauration, sur-

tout la grande distribution qui profite à plein des exonérations et dans ces domaines, il n'y a pas de risques de délocalisation.

Si les prélèvements obligatoires n'ont pas diminué, c'est parce qu'ils ont été compensés par la mise en place de nouveaux prélèvements CSG, CRDS, les taxes sur le tabac et l'alcool.

Un transfert de charges fiscales des entreprises s'est effectué vers les ménages et parmi eux vers les plus modestes.

En outre, tous les rapports montrent que la prime pour l'emploi n'est pas redistributive, incite les classes moyennes basses à multiplier les petits boulots, elle éloigne les femmes du marché du travail.

La fiscalité est devenue plus favorable à l'épargne mobilière. Depuis la fin des années 80 jusqu'à aujourd'hui, la part des revenus disponibles bruts issue des revenus financiers est passée de 3 % à 6 %.

Quant au dispositif des heures supplémentaires défiscalisées, il touche les travailleurs insérés, ce qui signifie que la seule façon d'augmenter le pouvoir d'achat est de multiplier les heures de travail ou d'occuper plusieurs emplois comme en Angleterre, en Italie et aux USA. Phénomène qui touche de plus en plus notre pays. La crise de finances publiques est donc une crise de ressources et non pas de dépenses, car les dépenses publiques n'ont pas connu l'augmentation dont on nous parle. En revanche, il existe bel et bien une diminution des ressources publiques (en %) qui entraîne un déficit récessif, une accumulation de dettes.

Aujourd'hui, la dette française se vend très bien sur les marchés internationaux. Le différentiel euro-dollar ralentit nos exportations, mais sur les marchés internationaux de la dette se négocie en dollars avant d'être convertie immédiatement en euros : on joue l'euro à la hausse. L'État tient le rôle d'animateur du marché financier, émet des titres, crée une nouvelle rente et alimente la financiarisation de l'économie. ■

●
... les profits d'hier ne sont pas les investissements d'aujourd'hui et encore moins les emplois de demain.

L'intégralité des débats bientôt consultable sur le site : www.ugict.cgt.fr

Questions et débats

Pourquoi ne laisse-t-on pas filer la dette publique ?

Liem Hoang Ngoc

Pas seulement par ce que le paquet fiscal n'a pas eu l'effet escompté. Seule, la prochaine présidence française de l'Union européenne justifie le plan de rigueur, c'est-à-dire la Révision générale des politiques publiques (RGPP). Elle impose aussi le respect du pacte de stabilité européen (3%). Pourquoi 3% ? Parce qu'à l'époque où le taux a été fixé, la moyenne des déficits européens était de 2% (2 pour la France, 2,5 pour l'Allemagne). A part une obligation législative, rien ne justifie ce 3%.

Nasser Mansouri

La dette de l'État a été un élément important de la financiarisation de l'économie. Les intérêts de la dette représentent des sommes colossales : supérieur à celui de l'Éducation nationale. Il existe aussi un problème de dépenses. Plus le chômage est important, plus les dépenses seront conséquentes.

Jean Marie Monnier

La cause de la dette est un problème de ressources qui se traduit en termes de dépenses. Des tensions existent, car les types de dépenses entrent en conflit : la dépendance des personnes âgées contre le chômage par exemple. Les problèmes de dépenses sont liés à la crise elle-même. La dette, la crise de ressources, les tensions entre les dépenses et au-delà l'inflation... tout cela dissimule un transfert de pouvoir d'achat des ménages vers les entreprises. La dette se distribue au sein d'une même génération et pas entre générations, contrairement à ce qui est dit habituellement. Aujourd'hui, notre génération paie les intérêts pour financer la dette, ce qui donne de la valeur à la dette française à l'étranger.

Comment lutter contre l'inflation ?

Liem Hoang Ngoc

M. Trichet explique qu'il ne peut pas revoir la politique européenne à cause de l'inflation. Il considère

que la politique monétaire (la banque centrale) doit s'en occuper, cela signifierait que l'inflation est d'origine monétaire, alors qu'elle est d'origine structurelle. C'est une inflation par les coûts, parce que dans une économie où les entreprises peuvent fixer leurs prix et leur taux de marge, elles augmentent leurs prix chaque fois qu'il y a une tension sur les coûts de production. Dans le domaine énergétique, les spécialistes affirment depuis 30 ans l'épuisement rapide du pétrole. Les spéculateurs en profitent pour faire grimper les prix, mais il n'y a toujours pas de réflexion nationale sur les énergies renouvelables. En ce qui concerne les prix agricoles, la politique agricole commune (PAC) a considéré qu'il y avait, depuis 20 ans, une surproduction. Aujourd'hui, il va falloir tout remettre à plat. À moyen terme, il est possible de régler le problème de la pénurie alimentaire en modifiant la PAC.

Économie de la connaissance et flexisécurité

Liem Hoang Ngoc

L'économie de la connaissance reste difficile à définir et la sécurisation des parcours professionnels est à manier avec beaucoup de précautions sur le plan syndical. En termes clairs, c'est simplement le droit à la formation. Mais revendiquer la sécurisation des parcours professionnels à un moment où le patronat cherche à introduire la flexisécurité devient très dangereux, car cette revendication nous amène sur le terrain du patronat qui veut aboutir à une modification du contrat de travail. Des rapports de l'OCDE sur les législations protectrices de l'emploi démontrent qu'il n'y a aucune relation entre la protection de l'emploi et les performances de création d'emplois.

Nasser Mansouri

Nous sommes devant des mutations technologiques profondes dans le domaine de l'information qui est un bien public (de tous). Il existe une différence essentielle entre une information et un bien. Un bien vendu devient propriété de son acheteur. Or dans une

société où l'information s'impose comme l'élément fondamental, l'échange de l'information ne prive pas le propriétaire de la propriété de l'info. Nous sommes dans une problématique du partage. Cette révolution technologique se différencie ainsi des révolutions précédentes. La question de l'innovation concerne l'ensemble des salariés car elle s'impose aussi comme une innovation organisationnelle des conditions de travail. La position de la CGT, à savoir un nouveau statut du travail salarié n'est pas un donnant-donnant, mais un nouveau modèle social dans un monde où la mobilité est une réalité.

Doit-on craindre une nouvelle crise de 29 ?

Liem Hoang Ngoc

Il y a effectivement un parallèle. En 1929, la nouvelle économie c'était l'industrie automobile ; les nouvelles technologies : le taylorisme, mais il n'y avait pas les politiques macro-économiques qui permettaient d'assurer les débouchés et les épargnants ont revendu leurs titres. Dans le cas américain des subprimes, les sociétés de crédits ont fait rêver les pauvres sur l'accès à la propriété avec des taux qui allaient les ruiner encore plus. Mais l'éclatement de la bulle immobilière leur a fait perdre leur mise initiale et elles ont fait faillite. On ne peut pas encore évaluer l'ensemble des pertes : 10 milliards ou 10 000 milliards. Les banques centrales ont du injecter de centaines de milliards. La seule différence tient dans l'intervention des banques centrales. Nous n'aurons pas de crise de 29.

Nasser Mansouri

L'ampleur des prélèvements au profit du capital est énorme. En 2007, pour un euro d'investissement, les entreprises ont versé un euro aux actionnaires. La globalisation engendre une multiplication des crises financières avec intervention des banques centrales. À chaque fois la crise devient plus profonde et à chaque fois on a besoin de mobiliser plus de fonds et l'on crée les conditions d'une nouvelle crise.

La dette, la crise de ressources, les tensions entre les dépenses et au-delà l'inflation... tout cela dissimule un transfert de pouvoir d'achat des ménages vers les entreprises.